

LA GAZETTE DE PLESSÉ

Bulletin d'informations de la commune

Été 2022 - N° 50

PROJET ZCLD :

PLESSÉ, UN TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE



Commune de
Plessé

Chères Plesséennes, chers Plesséens,

Crise sanitaire, guerre en Ukraine, rapport du GIEC, abstention record aux élections... Les deux dernières années ont mis à mal le bien vivre ensemble et nous rappellent combien les liens entre les uns et les autres sont fragiles et demandent des efforts de tous les instants.

Restons positifs et agissons localement : depuis deux ans, nous avons mis en place nos comités consultatifs, remplaçant les commissions municipales, où plus de 120 VIP (Volontaires Investis à Plessé) nous ont rejoints. Ils restent ouverts à toutes et tous dès 14 ans, vous pouvez venir à tout moment participer à nos réflexions. Les huit comités et les multiples groupes projets permettent à chaque habitant-e de s'investir et devenir acteur de sa commune. Déjà de très nombreux projets ont vu le jour grâce à vous, alors n'hésitez pas à nous rejoindre ! Vous retrouverez tous les détails sur le site internet de la commune, ou en appelant directement la mairie.

La participation citoyenne se poursuit avec le programme « aller vers », qui va commencer cette année et se décliner sur les années suivantes. L'objectif est de venir à vous, vous écouter et vous permettre de vous investir dans les politiques publiques de la commune. Les premières actions seront l'accueil des nouveaux habitants lors du forum des associations le 2 juillet prochain, ainsi que des permanences mobiles où les élus iront à votre rencontre.

Le meilleur moyen de créer du lien social est de se rencontrer, de discuter, d'échanger. Nous aurons d'ailleurs des occasions variées de nous y atteler grâce à un programme spécial « été à Plessé » : de nombreuses animations y seront proposées pour que toutes les générations se croisent dans ces moments de convivialité. Nous en profitons pour remercier tous les bénévoles qui s'investissent chaque jour dans le tissu associatif riche et dynamique de Plessé.

Restons solidaires, respectueux, bienveillants les uns envers les autres et mettons notre énergie à construire un monde où chacune et chacun aura sa place.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été,
Prenez bien soin de vous,

Aurélie MÉZIÈRE
Maire de Plessé



Photo : Ouest France

LA GAZETTE DE PLESSÉ

Été 2022 - N° 50

Sommaire



Commune	4
Dossier	10
Comités	12
Minorité	18
Culture	19
Agenda	20
Associations	22
Infos +	26



MAIRIE DE PLESSÉ 1, rue Jules Verne 44630 PLESSÉ
02 40 79 60 14 - contact@mairie-plesse.fr
www.commune-de-plesse.com - @communedeplese

Directrice de la publication : M^{me} la Maire
Bulletin municipal réalisé en interne
Tirage : 2 600 exemplaires

Impression :  Kalydéa
02 40 58 31 03 - www.kalydea.fr
Kalydéa est labellisé Imprim'vert



La prochaine publication sera une P'tite Gazette, distribuée fin septembre 2022. Gazette suivante : début décembre 2022.

État-civil mars - mai 2022

Naissances

6 mars 2022	MARTIN MORAND Aurore
8 mars 2022	ROBERT LAURENT Eyden
10 mars 2022	HOGUET Paulin
18 mars 2022	CUSSONNEAU Pablo
24 mars 2022	BOURDAIRE Lenno
	BOURDAIRE Marlo
4 avril 2022	LE NEVÉ Arthur
17 avril 2022	BOISTAULT HERRIAU Mila
23 avril 2022	BOUTIN Naomy
26 avril 2022	ALENGRY RAGOT Edouard
30 avril 2022	HAUTBOIS Lana

Mariages

13 mai 2022	STANKOV Luka
	WATANABE Yuri

Décès

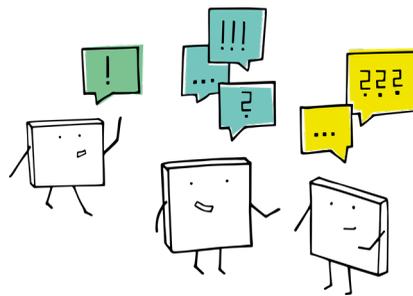
2 avril 2022	CHAUROIS Géraldine épouse GIRAUDET
3 avril 2022	FIRMINHAC François
14 avril 2022	PALISSON Jean
19 avril 2022	JAN Marcel
22 avril 2022	MANIVEL Madeleine veuve FORGET
29 avril 2022	VIVIER Ginette veuve DEVALLÉE
3 mai 2022	ROBIN Georgette veuve DERAMBURE

Découvrez le "Stock Armoricain"

Depuis quelques semaines, un nouveau commerce a ouvert ses portes rue Michel Manoll, en lieu et place de l'ancien cabinet dentaire. Le « Stock Armoricain », boutique en ligne vendant des objets aux couleurs de la Bretagne, est devenue une boutique physique. Mais pas que : il s'agit aussi d'une activité de flocage et de sérigraphie ouverte à tous, que vous pourrez découvrir cet été, lors de portes ouvertes le lundi 18 juillet (voir guide « Un été à Plessé »). Le Stock Armoricain a imprimé par exemple les autocollants « Plessé à vélo » ou la banderole « Défi de l'été à Buhel ».

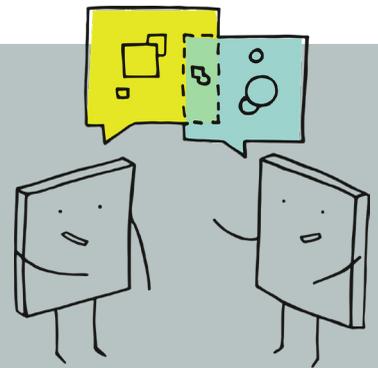


Photo : Seb'O



Accueil des nouveaux et nouvelles habitant-e-s

Les élu-e-s municipaux vous invitent à venir les rencontrer à leur stand lors du forum des associations du 2 juillet prochain. Ce sera l'occasion d'échanger, dans une ambiance conviviale et informelle, sur votre intégration dans la commune, de répondre à vos interrogations diverses et de découvrir les projets menés. Mais pas seulement ! Certaine de l'intérêt d'intégrer les citoyen-ne-s à la vie de la collectivité, la nouvelle municipalité a mis en place, dès son arrivée en 2020, un fonctionnement innovant qu'elle aime à expliquer et à partager. Si vous le souhaitez, vous pourrez repartir avec votre kit de bienvenue : il rassemblera toute la documentation utile pour une installation sereine.



Des permanences d'élu-e-s dans vos villages

Afin de renforcer le lien élu-e-s/ habitant-e-s et de favoriser le dialogue, la commune a décidé d'organiser 2 fois par an des permanences mobiles. Dans une ambiance conviviale, nous pourrions discuter et échanger. Chaque session durera une demi-journée et aura lieu dans un village différent du territoire. Pour participer, inutile de s'inscrire : vous retrouverez dans quelques semaines la date, l'horaire et le lieu précis de la première permanence la plus proche de chez vous dans nos supports de communication. Vous n'aurez plus qu'à nous y rejoindre !

Mettez à jour votre mini-guide

BIEN-ÊTRE & RELAXATION

Delphine David - Praticienne bien-être
Massages, Conseils en aroma
3ter, place du Lion d'Or
06 07 48 53 98

Prendre son envol
Psycho-énergéticienne - Sadia Djebari
19, rue de Billerin
06 31 22 88 14
djebarisadiatherapeute.fr



Conseil municipal du 12/05/22

• Participation au Fonds d'aides aux Jeunes

Approbation de la participation communale de 1 479 € à ce dispositif départemental, géré localement par la mission locale du Pays de Redon, qui apporte une aide aux jeunes qui ne bénéficient pas de la solidarité familiale pour construire leur projet d'avenir, soit du fait d'une rupture ou de conflits avec leur famille, soit du fait de la précarité financière.

• Dotations scolaires

Le montant des dotations scolaires versées aux quatre écoles de Plessé pour l'achat du matériel et des fournitures scolaires a été augmenté, passant de 50 € à 57 € par élève : de bonnes conditions d'apprentissage sont une des clefs de la réussite des élèves.

• Chantier argent de poche

Devant son succès, les élus ont pérennisé le dispositif « argent de poche », qui propose des petits travaux d'intérêt général contre rémunération aux jeunes Plesséens de 16 à 18 ans. Le dossier d'inscription est à retirer à l'accueil de la mairie. En cas d'afflux de candidatures, il sera procédé à un tirage au sort.

• Plan Guide Opérationnel : choix du prestataire

Le conseil a retenu les cabinets Ville Ouverte et MAP Paysagistes pour la réalisation du Plan-guide opérationnel, pour 74 762,50 €. Ce document, subventionné à 50 % par le département dans le cadre du programme « Cœur de bourg » vise à dessiner le scénario d'évolution des bourgs de la commune dans les années à venir et à définir les opérations à prévoir pour en atteindre les objectifs fixés. Ce travail de prospective et de planification sera mené avec la population et l'ensemble des acteurs du territoire et visera à organiser un développement qui réponde aux défis du changement climatique et de la crise écologique.

• Inventaire bocager

Le conseil municipal a également pris connaissance de l'inventaire bocager réalisé par le syndicat Cher-Don-Isac, et a approuvé le règlement de compensation qui vise à protéger le bocage repéré à l'inventaire.

• Voies douces : choix du prestataire

L'entreprise PIGEON a été retenue pour un montant de 394 220,96 € pour la réalisation des travaux de sécurisation de la traversée de Rozay et de création des pistes cyclables de l'itinéraire « Beauséjour-Rozay-Canal », qui reliera le bourg de Plessé au canal de Nantes à Brest.

• Un été à Plessé : tarifs des animations

Au programme à l'étang de Buhel cet été : balades en calèche et animation pêche à la ligne, chacune pour le tarif de 5 €.

• Animaux errants : convention pour la gestion des animaux errants

Approbation d'une convention pour la gestion des animaux errants avec l'association Anim'Toit. Il est rappelé que l'errance des animaux domestiques est illégale et peut être sanctionnée. Les propriétaires sont appelés à faire preuve de civisme.

• Mise en place du comité social territorial

Le comité social territorial (CST) remplace le comité technique (CT) et le CHSCT afin de simplifier le dialogue social suite à l'adoption de la loi de Transformation de la fonction publique de 2019. Le conseil a décidé de maintenir les mêmes règles de fonctionnement au sein du CST que dans l'actuel CT. Les élections professionnelles pour les agents de la commune auront lieu le 8 décembre prochain en mairie.

La totalité des délibérations adoptées sont consultables en mairie et sur www.commune-de-plesse.com/conseil-municipal et l'intégralité de la retransmission du conseil est disponible sur la chaîne Youtube de la commune : Mairie Plessé.



VIS MA VIE D'AGENT DU SERVICE **ENTRETIEN**

Le service entretien est un service important, requérant une expertise certaine et des compétences qui se sont montrées déterminantes lors de cette période de crise sanitaire, avec des protocoles très strictes à appliquer. L'équipe est composée de 16 agents, qui s'occupent de 25 bâtiments, dont les deux écoles publiques de la commune. Chaque jour, les agents consacrent un total de 28h15 pour les bâtiments et 25h00 pour les écoles (un peu moins le mercredi).



Équipe d'entretien à la mairie dès 6h30 du matin

Laver et étendre le linge une fois que tous les sites ont été nettoyés

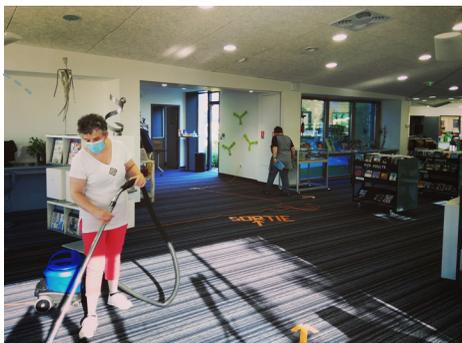


Les agents s'organisent entre elles pour les différentes tâches



Les missions d'un agent d'entretien sont multiples : elles consistent principalement à nettoyer les locaux municipaux en respectant méthodiquement le planning de travail donné et, surtout en cette période de Covid-19, à désinfecter correctement avec un produit aux normes 14476. En fonction des situations, les tâches suivantes seront exécutées :

- Nettoyer et laver les sols et les vitres
- Dépoussiérer le mobilier
- Trier les différents déchets
- Vider les corbeilles à papier et les poubelles
- Nettoyer les sanitaires
- Aérer les locaux et les dépolluer
- Nettoyer les espaces extérieurs privatifs
- Utiliser un nettoyeur à haute pression ou autres engins de nettoyage automatique
- Suivre les précautions d'emploi des produits ménagers et veiller à bien entretenir le matériel
- Prendre soin des meubles, du matériel et des supports pour éviter toute détérioration pendant le processus de nettoyage
- Respecter les règles d'hygiène et de sécurité
- Exercer son métier dans la discrétion
- Rendre compte à son responsable d'éventuels dysfonctionnements ou anomalies empêchant de bien réaliser les tâches à accomplir



Entretien courant de la médiathèque le mercredi, jeudi et vendredi matin ainsi que le vendredi soir



Entretien complet de la médiathèque tous les lundis du sol au plafond ! Aspirer les bacs, nettoyer les étagères en déplaçant tous les livres



La réserve de produits d'entretien de la commune

Stockage pour le transport des produits d'entretien dans les écoles et bâtiments communaux



Nettoyage du parquet de la salle du Coudray

Camion du service entretien



Pause méridienne à 11h00 avant de reprendre le service du restaurant scolaire à 11h45



Après une période de stage d'un an, deux nouveaux agents ont été titularisés au sein des services de restauration et entretien. Lors de la cérémonie, organisée au mois de mars, il leur a été remis leur arrêté de titularisation et une lettre de la maire, leur rappelant leurs droits et devoirs en tant que fonctionnaires. Nous tenons une nouvelle fois à féliciter ces deux agents qui viennent compléter les équipes déjà en place :

Deux nouveaux agents titulaires en mairie

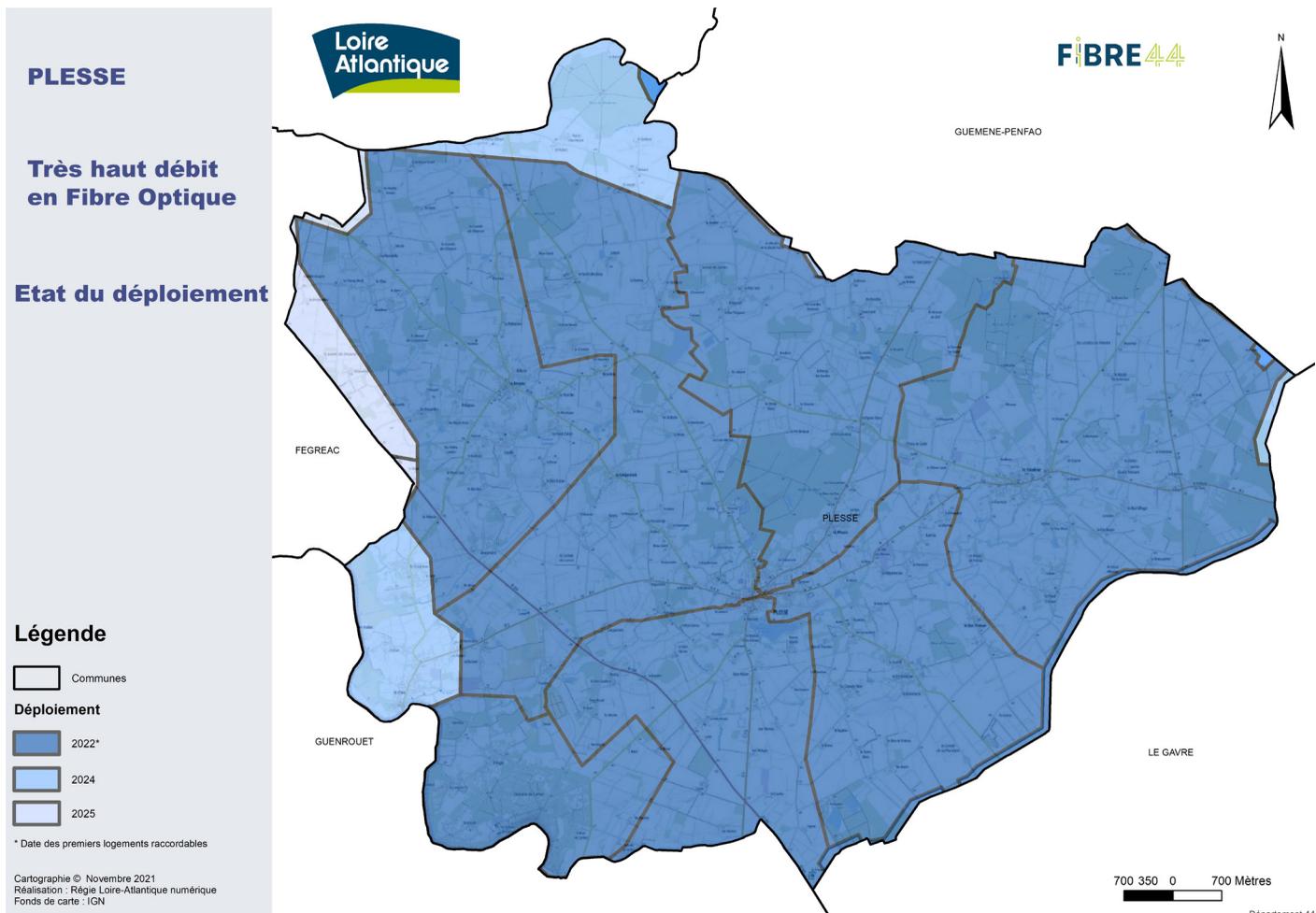
- Carine Audrain accompagne les enfants de l'école publique du Coudray pendant la pause méridienne et intervient sur les missions d'entretien de l'école et les locaux de la commune.
- Lucile Soulat quant à elle accompagne les enfants de maternelles de l'école publique de La Ronde sur le temps du midi et intervient sur les missions d'entretien des locaux de la commune.



Plessé bientôt connectée au très haut débit

Pour garantir l'égalité d'accès à l'internet en centre-ville comme en milieu rural, le Département de Loire-Atlantique fait du numérique un enjeu de développement équilibré des territoires. Il intervient ainsi pour équiper en fibre optique les 300 000 prises situées en dehors des agglomérations de Nantes, de Saint-Nazaire et de la presqu'île de Guérande, avec l'objectif de raccorder 100 % de la Loire-Atlantique d'ici 2025.

Plessé va bénéficier prochainement de ces travaux d'aménagement numérique. D'ici fin 2022, une majorité des habitant·e·s et entreprises de la commune pourra profiter de la fibre optique. Une fois éligibles, les plesséen·ne·s qui souhaitent bénéficier de cette technologie, pourront s'abonner auprès du fournisseur d'accès internet de leur choix.



Le calendrier du très haut débit sur Plessé

- **PREMIER TRIMESTRE 2022** : début des travaux sur la commune.
- **SEPTEMBRE 2022** : les premiers locaux seront raccordés à la fibre optique.
- **FIN 2022** : 2 700 locaux seront éligibles.
- **2024 ET 2025** : raccordement des 200 derniers locaux à l'ouest et au nord de la commune (rattachés aux secteurs de Guenrouët et Avesnac). 100% de la commune sera alors éligible au très haut débit.

Le déploiement étant progressif, rendez-vous sur numerique.loire-atlantique.fr pour connaître l'état d'avancement local par local.



À noter : ces travaux d'aménagement de la fibre optique nécessitent des interventions sur la voirie qui peuvent entraîner quelques fermetures temporaires de routes.

Attention : déviations

Les travaux d'aménagement routiers pour réaliser la voie douce reliant Beauséjour au canal de Nantes à Brest, en passant par Rozay, vont commencer prochainement (voir article « Ça roule pour les vélos » p. 15). Afin d'assurer la sécurité du chantier, deux arrêtés conjoints entre

le département de Loire-Atlantique et la commune de Plessé ont été pris pour interdire la circulation des véhicules. La route sera donc barrée sur la RD3 (route de Savenay) entre le carrefour de Bel Abord et la place de l'église de Plessé, du lundi 20 juin au vendredi 29 juillet 2022. Une déviation sera mise en place par Lancé. Pour Rozay, la route sera également barrée du lundi 29 août au vendredi 18 novembre, et la déviation se fera par le bourg de Plessé. Pour ces deux situations, l'accès restera autorisé uniquement pour les riverains, véhicules de secours, services publics et transports scolaires, et la circulation sera rétablie tous les soirs après 20h et les week-ends.

Il reste des places pour cet été à la Roche

Accueil de loisirs, sorties, stages, camps... Dépêchez-vous : il reste encore des places pour inscrire vos enfants (3-10 ans), pré-ados (10-11 ans) et adolescents (13-17 ans) aux activités d'été de la SPL La Roche ! N'hésitez pas à contacter directement la SPL : les équipes seront à votre disposition pour répondre à vos questions et vous orienter vers l'activité qui conviendra le mieux à votre enfant. Découvrez le programme complet sur audomainedelaroches.fr

02 52 78 00 10 - reservation@audomainedelaroches.fr



Illustrations : SPL La Roche

EFS : nouveau look... et nouvelle permanence !

Afin d'être plus facilement identifiable, et d'être définitivement bien différencié de l'accueil de la mairie, votre Espace France Services s'est paré de couleurs ! Pour rappel, l'EFS de Plessé permet aux administrés de Plessé et des communes environnantes d'accéder, près de chez eux, aux services publics du quotidien, pour les guider dans leurs démarches administratives. D'ailleurs, une nouvelle permanence vient de s'ajouter à celles déjà effectives :



La SAUR propose dorénavant un accueil de proximité tous les mercredis matin, de 9h à 12h, dans votre Espace France Services de Plessé. Ce partenariat a été réalisé dans le but d'offrir une meilleure accessibilité au service de l'eau, grâce

à une permanence accessible sans rendez-vous. Les conseillers et conseillères sont formés sur toutes les démarches comme l'ouverture de contrat, la facturation, les suivis de dossier, des conseils, etc.

- Pour contacter le service client par téléphone : 02 44 68 20 00
- N° d'urgence (en cas de fuites, manque d'eau, etc.) : 02 44 68 20 09
- Sinon rendez-vous sur votre espace en ligne www.atlantic-eau.fr

Pour plus d'informations, contactez l'EFS :
02 40 79 69 74 - efs@mairie-plesse.fr



PROJET TZCLD : PLESSÉ, UN TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE

Au premier trimestre 2022, la commune compte 483 demandeurs d'emploi, toutes catégories confondues, soit 19% de la population active. Parmi eux 214 sont inscrits depuis plus de 12 mois, 81 sont bénéficiaires du RSA et 44 personnes sont bénéficiaires de l'obligation d'emploi. Ces chiffres ne sont pas une fatalité et la commune a décidé d'agir en rentrant dans le projet Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée.

Et si on n'avait pas tout essayé contre le chômage de longue durée ?

L'expérimentation territoriale visant à résorber le chômage de longue durée s'inscrit dans un pays où les choix d'organisation économique permettent à une majeure partie de la population d'obtenir un emploi et de vivre dignement. Dans le même temps, on constate que plusieurs millions de personnes sont privées d'emploi ou contraintes d'accepter des emplois précaires dans des conditions qui ne permettent pas une existence digne.

Ce projet se fonde sur trois hypothèses qui permettent de penser qu'il est humainement et économiquement tout à fait possible de supprimer le chômage de longue durée à l'échelle des territoires :

- PERSONNE N'EST INEMPLOYABLE :

Lorsque l'emploi est adapté aux capacités et aux compétences des personnes

- CE N'EST PAS LE TRAVAIL QUI MANQUE :

Il reste à développer une grande diversité « d'activités utiles » non concurrentes des emplois existants et permettant de répondre aux besoins des divers acteurs du territoire : habitants, entreprises, institutions...

- CE N'EST PAS L'ARGENT QUI MANQUE :

La privation d'emploi coûte plus cher que la production d'emploi.

LES PRINCIPES FONDAMENTAUX

« Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi. »

C'est en partant de ce principe, énoncé dans le préambule de la Constitution de 1946, que le projet Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée a été imaginé et élaboré.



Ci-dessous, quelques exemples d'activités utiles :

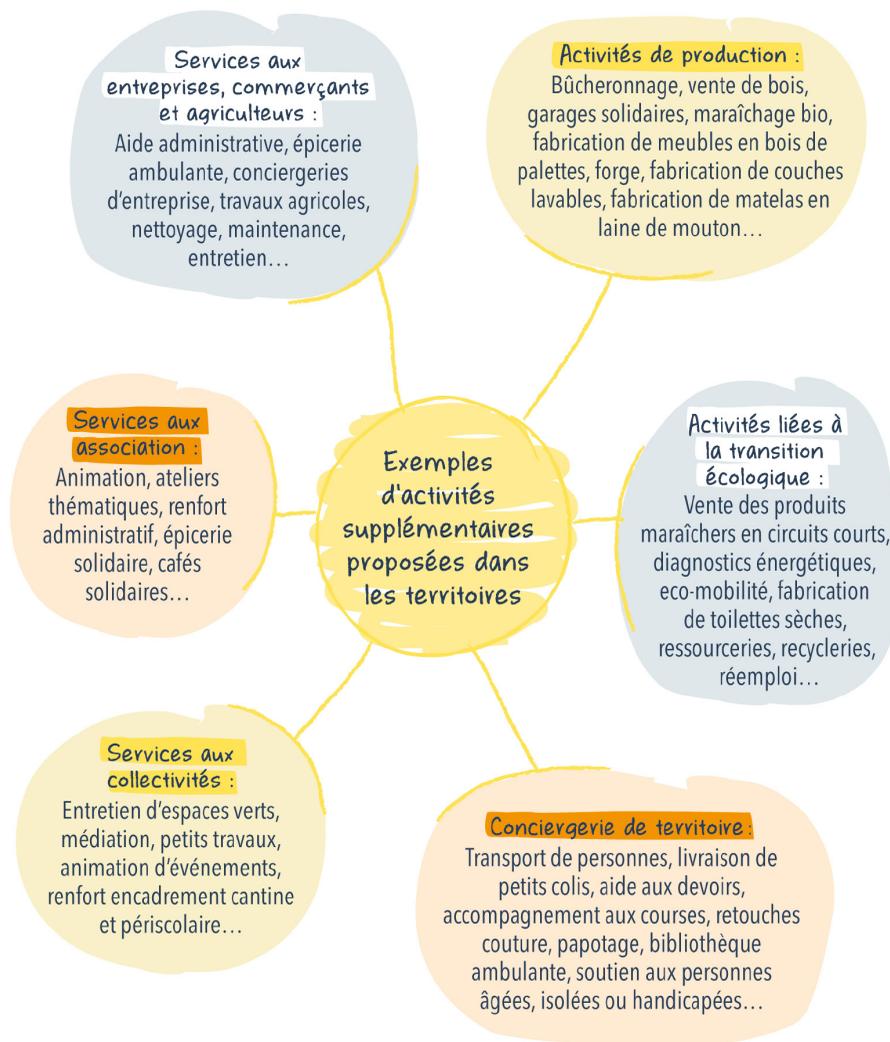


Illustration : www.tzclld.fr

Il s'appuie sur la combinaison de 6 principes fondamentaux :

- L'EXHAUSTIVITÉ TERRITORIALE :

un emploi doit pouvoir être proposé à toutes les personnes privées durablement d'emploi volontaires du territoire. Les personnes concernées par l'expérimentation sont les demandeurs d'emploi, quel que soit le motif pour lequel leur contrat de travail a pris fin, qu'elles soient inscrites ou non sur la liste établie par Pôle Emploi. Elles doivent être privées d'emploi depuis plus d'un an et domiciliées depuis au moins six mois dans l'un des territoires participant au projet.

- L'EMBAUCHE NON SÉLECTIVE :

l'emploi est produit en fonction des savoir-faire, des envies, des possibilités des personnes et de leur date de candidature.

- LA QUALITÉ DE L'EMPLOI : l'objectif est double. Apporter d'emblée une sécurité à ceux qui subissent le plus durement la pénurie d'emploi avec le recours au CDI. Permettre à chacun d'être acteur de l'animation de l'entreprise à but d'emploi (EBE) créée dans le cadre du projet.

- L'EMPLOI À TEMPS CHOISI :

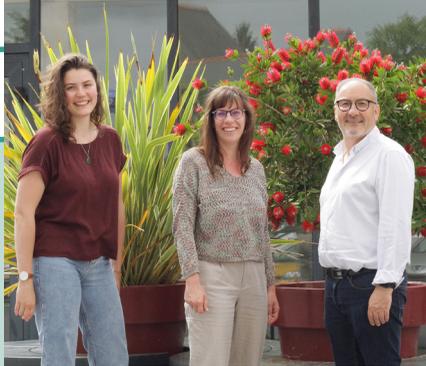
les personnes embauchées choisissent leur temps de travail.

- L'EMPLOI-FORMATION :

l'emploi proposé aux personnes doit leur permettre d'acquérir de nouvelles compétences. Le caractère formateur de cet emploi doit donc toujours être garanti : montée en compétences sur un poste de travail donné, mobilité professionnelle au sein de l'entreprise, formation continue...

- LA CRÉATION NETTE D'EMPLOIS :

les EBE doivent s'attacher à proposer des emplois supplémentaires sur le territoire en articulation avec le tissu économique local.



LES OBJECTIFS DE L'EXPÉRIMENTATION

- Montrer qu'il est possible à l'échelle d'un territoire, de proposer à tout chômeur de longue durée qui le souhaite, **un emploi à durée indéterminée et à temps choisi**, sans surcoût pour la collectivité.
- Observer **l'impact positif du projet sur le territoire** : bénéfices aux plans humain, sociétal et économique.
- Créer des **emplois durables** au sein d'**entreprises économiquement viables**

Comment met-on en oeuvre un TZCLD ?

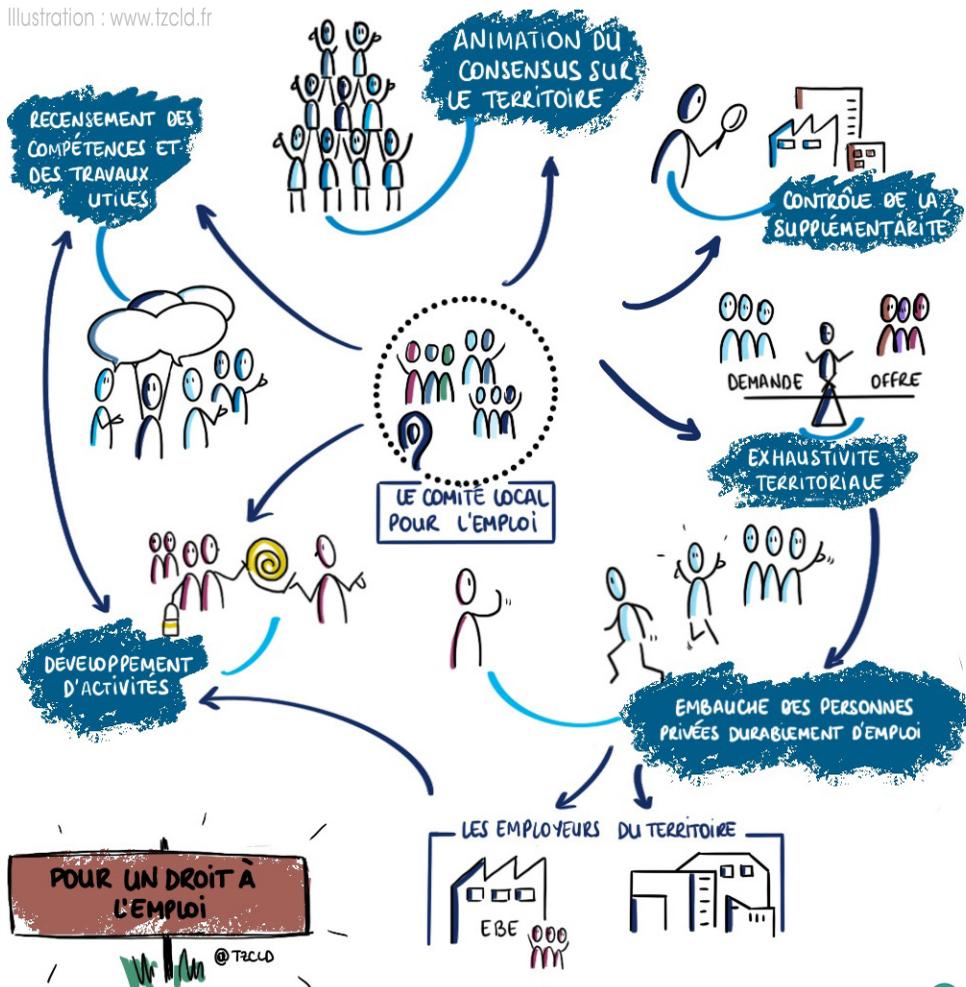
Le Comité Local pour l'Emploi (CLE) va être l'instance de gouvernance du projet TZCLD, réunissant les personnes privées d'emploi, les associations, les institutions, les collectivités, les réseaux économiques. Il est l'espace central de pilotage du projet TZCLD :

- Il définit le programme d'actions du territoire
- Il choisit les activités identifiées utiles
- Il définit l'éligibilité des personnes privées durablement d'emploi.
- Il organise l'information et la mobilisation
- Il accompagne le conventionnement de l'Entreprise à But d'Emploi (EBE) et la création de celle-ci.

>> Vous souhaitez vous investir à nos côtés, même si vous n'êtes pas directement bénéficiaire de l'opération ? Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à vous inscrire auprès de

Zoé Dubus : zoe.dubus@mairie-plesse.fr ou par téléphone 02 40 79 69 72

Illustration : www.tzclcd.fr



Administration Générale et Gestion des Ressources

La Gazette évolue !

Le groupe communication (élus et VIP), avec l'agent en charge de la communication, a repensé le magazine afin que ce dernier s'inscrive dans une nouvelle dynamique en conjuguant modernité, attractivité et proximité. La conception graphique répond à un parti pris orienté vers plus de contenus visuels, l'harmonisation des thématiques et un choix de code couleurs récurrents.

Ce nouveau format s'articule autour de 8 rubriques :

- La rubrique « **Commune** » rassemble tout ce qui touche aux nouveautés, aux acteurs locaux (dont entreprises), à la réalisation de projets, aux événements, aux informations locales, aux écoles, à la mairie, à la SPL La Roche, etc. Elle intègre également les informations à l'échelle de Redon Agglomération, la mise en avant du travail des agents.
- La partie « **Dossier** » valorise un sujet qui mérite un éclairage particulier.
- La rubrique « **Comités** » sert à expliquer les choix et orientations de la municipalité sur les projets menés, suivie de la rubrique « **Minorité** », parole donnée au groupe d'élus minoritaire.
- Dans les thématiques « **Culture** » et « **Agenda** », on retrouve la programmation de la médiathèque, les coups de cœur culture, l'annonce des prochains spectacles, etc.
- Dans « **Associations** », on retrouve leurs actualités.
- Et enfin, « **Infos +** » regroupe des textes ne concernant pas directement que la commune : articles du département, de la CPAM, du gouvernement, des alertes...

Ce bulletin est nourri par les articles et visuels des agents, élus, associations... et maqueté en interne par Suzy Perrin, chargée de communication. Il est imprimé par un professionnel de proximité labellisé Imprim'vert. Le calendrier prévoit 2 « Gazette » et 3 « P'tite Gazette » par an. Retrouvez la Gazette dans votre boîte aux lettres, sur le site internet (dans la rubrique "publications") et à l'accueil de la mairie.



Rejoignez le groupe de travail sur la tranquillité publique

Le groupe de travail « Cohésion sociale, prévention et tranquillité publique » se met en place. Nous allons nous attacher à la prévention, au bien vivre ensemble, au civisme. Quels leviers activer pour nous rendre le quotidien encore plus agréable ? Vous souhaitez contribuer à la réflexion collective en travaillant à la mise en place de bonnes pratiques et/ou d'outils et de moyens adaptés.

N'hésitez pas à venir étoffer ce groupe issu des comités « Cohésion sociale, emploi et solidarité » et « Administration générale et gestion des ressources », **le mardi 28 juin à 18h30, salle du conseil.**

Cultivons le bien vivre ensemble à Plessé !

Jacqueline, Michaëlle, Murielle et Alain



Santé et Bien-être

Pour des habitats intergénérationnels : seniors, accompagnés, adaptés



Un groupe de Plesséen-ne-s se retrouve chaque

mois pour construire ensemble des projets de logements adaptés à tous les âges, à tous les handicaps, mais aussi accessibles financièrement. Nous travaillons à faciliter l'émergence de tout type d'habitats partagés. Nous les concevons proches des bourgs comme des lieux de vie sociale, des lieux avec des activités et des services adaptés à leurs occupants. Nous voulons que ces logements facilitent, de par leur situation et leur conception, les relations avec l'ensemble des Plesséen-ne-s, afin de prévenir l'isolement non choisi et ses méfaits.

Vous pouvez, vous aussi contribuer à ces projets :

- En prenant 10 minutes pour remplir le questionnaire, "Imaginons ensemble les habitats seniors à Plessé", à retirer et à remettre à l'accueil de la mairie ou à remplir via internet sur : <https://framaforms.org/imaginons-ensemble-les-habitats-seniors-a-plese-1630338634>,
- En rejoignant le groupe de travail "Habitats" au sein du comité santé bien-être, pour y nourrir sa dynamique.
- En nous proposant un projet d'habitats inclusifs ou partagés (colocation, accueil familial...) qui vous tient à cœur et que vous souhaiteriez développer dans un esprit coopératif.

contact@mairie-plese.fr - 02 40 79 60 14
alain.annaix@mairie-plese.fr - 06 68 10 19 01

Cohésion Sociale, Emploi et Solidarité

Permettre à tou-te-s de partir en vacances

Depuis plus de 50 ans, « Vacances & familles » favorise l'accès aux vacances pour tou-te-s et propose des solutions de vacances solidaires, avec hébergement et animations, mais aussi (et surtout) avec un accompagnement personnalisé avant, pendant et après le séjour. La mission de cette association est d'aider les personnes isolées et les familles à partir quelques jours en les accueillant pour leur permettre de changer de cadre de vie, de pratiquer des activités originales, mais aussi de tisser des liens sociaux et de les aider à retrouver confiance.

En Loire-Atlantique, pendant l'été 2021, 158 familles ont été accueillies dans divers lieux, 115 familles sont parties vers d'autres régions, et 190 bénévoles les ont accompagnées. Localement, une équipe de 6 bénévoles de Plessé et de Guenrouët, accueille sur le camping de Guenrouët pendant 6 semaines l'été. Afin d'étoffer les équipes, « Vacances & famille » recherche de nouveaux bénévoles : pourquoi pas vous ?

Pour tout renseignement sur l'accompagnement ou le départ en vacances, appelez le 06 11 77 19 35.



Enfance et Jeunesse

Trouver des alternatives au plastique

Parmi les enfants de CE2 CM1 et CM2 des 4 écoles de la commune, 24 enfants ont été tirés au sort pour représenter et faire le lien entre leurs camarades et le Conseil Municipal des Enfants (CME). Ils ont commencé par recueillir, avec l'aide de leurs enseignant-e-s, les idées, propositions et remarques de leurs camarades sur l'ensemble de ce que ceux-ci pensaient devoir être travaillé ou amélioré ou organisé pour la commune. Les 390 propositions ont été classées et triées, afin de retenir les 3 thèmes les plus souvent abordés. Le CME s'est alors organisé en trois commissions : solidarité, environnement, sport & loisirs. Chaque enfant a choisi de faire partie d'une ou deux commissions.

Focus sur la commission Environnement : La commission environnement s'est attaquée à la pollution par le plastique.

Après avoir compris pourquoi et en quoi le plastique était dangereux pour l'environnement, grâce à des documents écrits et projetés, ils ont décidé qu'il fallait se passer de plastique dans notre quotidien. Ils ont lancé une enquête auprès des familles de toutes les écoles : « le plastique, moins on s'en sert, moins on en jette ». 52 familles y ont répondu, en donnant leurs « petits trucs » au quotidien pour se passer de plastique. Pour en faire profiter toute la commune, les enfants ont organisé une exposition sur le marché de Plessé. Ils sont également allés visiter une usine de tri et en ont fait un rapide compte-rendu par affichage sur le marché.

Rendez-vous dans la prochaine publication pour découvrir le travail effectué par les enfants des deux autres commissions (solidarité, sport & loisirs).



Retour sur le Festival de Jazz



Du 20 au 24 avril, les notes de jazz ont résonné à Plessé ! Concerts, spectacles, projections de dessins-animés et échecs musicaux ont rythmé la première édition de ce festival. Celui-ci fût une réussite : le public était au rendez-vous pour chacune des animations proposées, et bon nombre de participants ont réclamé une seconde édition. Nous en sommes ravis, ce sont toujours des moments de convivialité très appréciés. Quel plaisir de voir lors du marché les amateurs d'échecs se confronter à Fanch le saxophoniste, capable de jouer de son instrument et de faire « échec et mat » simultanément. Le groupe culture a à cœur d'organiser des événements culturels pour tous, en proposant des spectacles à tarifs abordables dans différents lieux de la commune, avec des artistes locaux en majorité. Une deuxième édition festive et musicale est donc en réflexion pour 2023. Pour participer aux futures programmations culturelles, nous vous invitons à nous partager vos envies et même d'intégrer le groupe culture en tant que VIP !

Terrain synthétique : c'est parti !



Ce n'est sans doute pas une surprise de vous annoncer que les travaux du terrain synthétique ont commencé. Christine Le Bihan tient à remercier la collaboration entre le club de ESDP, le service technique et l' élu Patrick Pennanguer pour le travail qu'ils ont réalisé en démontant toutes les mains courantes en une journée. Afin d'optimiser les travaux et la réalisation du terrain dans de bonnes conditions, une haie a dû être arrachée. Lorsque le nouveau terrain sera terminé, nous étudierons avec le service des espaces verts la possibilité de replanter une haie avec des essences variées.

Le retour des soirées d'été



Nous vous convions à nouveau pour des soirées d'été :

- Le 12 juillet à l'étang de Buhel, pour écouter le groupe LGDM
 - Le 17 juillet à Saint-Clair, en collaboration avec la mairie de Guenrouët, pour vibrer avec Osvaldo Carné
 - Le 12 août au Pont de l'Arche du Dresny pour vous évader avec un conteur.
- Retrouvez les descriptifs complets dans le guide de l'été.

Rendez-vous au forum des associations

Pour rappel, ce rendez-vous annuel entre les habitants et les membres du tissu associatif de la commune se tiendra le samedi 2 juillet au Pôle Sportif Communal, de 9h à 12h00. Les associations locales vous renseigneront et animeront la matinée avec des démonstrations de leurs différentes activités. La Municipalité et le comité Cohésion Sociale, Emploi & Solidarité y tiendront également un stand. Sur place, vous trouverez également des animations pour toute la famille et de quoi vous restaurer pour la pause déjeuner.

Des nouvelles du projet de la zone sportive et loisirs du Pont-Rialland

les élus depuis octobre dernier - la dernière en date : le 12 mai. Les groupes travaillant sur la zone de loisirs et le hameau léger doivent affiner leurs recherches sur les équipements intéressants à envisager pour ce lieu, et faire un point à ce sujet avec l'école du Coudray et les enfants. Un cahier des charges sera ensuite établi pour lancer une consultation d'un architecte-paysagiste qui travaillera simultanément sur ces deux sujets. Si vous souhaitez vous aussi vous impliquer dans ce projet, faites-vous connaître en mairie : dès 14 ans, vous pouvez intégrer l'un des comités en devenant un VIP.

Une étude vient d'être terminée avec le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) qui est partie du travail élaboré par le groupe. Au total, trois rencontres ont été organisées avec les agents de la mairie, les VIP et

Développement Économique, Tourisme et Attractivité

Ça roule pour le vélo à Plessé !

Des itinéraires aménagés et sécurisés

Différents travaux de sécurisation et d'aménagement des voies douces vont être lancés dans les mois à venir. Cela commencera par Beauséjour, dès le mois de juin, pour permettre aux riverains de rallier le bourg en toute sécurité, à vélo mais aussi à pied. Au-delà, ce passage pourra également être emprunté pour rejoindre la Ville Dinais et les habitations au Sud de l'étang de Buhel. D'août à novembre, ce sont les travaux tant attendus de Rozay qui seront réalisés, pour répondre à différents enjeux : sécurisation de la zone avec réduction de la vitesse, facilitation de la traversée piétonne et cyclable, évacuation des eaux pluviales, etc. Des objectifs identifiés grâce à des ateliers citoyens, auxquels les habitants de Rozay ont été nombreux à participer. De plus, cela permettra d'achever l'itinéraire cyclable reliant le bourg et l'étang de Buhel au domaine de Carheil et au canal, aussi bien pour les habitants que pour les touristes. Des déviations seront mises en place aux abords de ces chantiers (voir article « Attention : déviations » p.9). Le montant de ces travaux s'élève à 394 220, 96 € TTC, somme pour laquelle la municipalité a demandé des subventions.

Saint-Clair est également concerné par cette volonté d'aménagement. En 2021, ce ne sont pas moins de 23 000 cyclistes qui ont emprunté la Vélodyssée, qui suit les berges du canal de Nantes à Brest. Afin de renforcer la sécurité du passage de Saint-Clair (face au bar La Cabane), la municipalité et le Département se sont rencontrés et ont imaginé un cheminement sous le pont. Ce sont les services départementaux, en charge du canal, qui procèdent à sa réalisation.

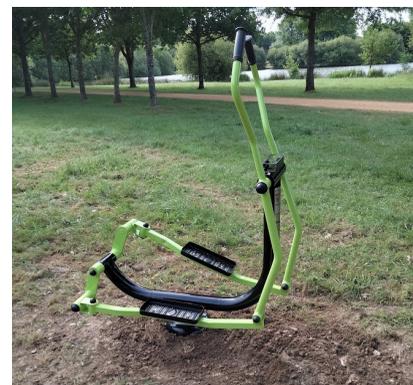
Des autocollants distribués aux enfants



La commune est soucieuse de voir se développer les déplacements non carbonés et souhaite faciliter l'utilisation du vélo pour les déplacements du quotidien ou de loisirs. Le groupe Plan Vélo, constitué d'élus et de VIP, définit et travaille sur des aménagements cyclables, mais il a aussi à cœur de créer un « esprit vélo » à Plessé. Il planche ainsi sur la location de vélos électriques en lien avec le Département, le stationnement, les possibilités de réparation, des itinéraires. Pour matérialiser cette ambition, le logo Plessé à vélo a été décliné en autocollant à apposer sur son vélo et au fil des itinéraires. Histoire d'embarquer les Plesséen-ne-s, et notamment les plus jeunes, dans la perspective d'une commune où le vélo a toute sa place, un autocollant a été distribué à chaque élève à l'occasion de l'inauguration de l'itinéraire Plessé-Canal le 29 mai. Vous pouvez en récupérer gratuitement à l'accueil de la mairie.

Le vélo elliptique est installé

Nous vous l'avions annoncé en début d'année : suite au défi de l'été dernier pour réduire la production de déchets autour de l'étang, la somme économisée (1 600 €) a été réinvestie dans un vélo elliptique d'extérieur, équipement choisi par les Plesséens et Plesséennes. Nous vous donnons donc rendez-vous près de la zone de jeux, derrière le wake park, pour aller le tester !



Agriculture, Alimentation, Environnement et Biodiversité

Enquête sur la création d'un magasin de producteurs : merci aux répondants !

Vous avez été 126 à répondre à notre enquête sur le projet de création d'un magasin de producteurs locaux, un grand merci pour votre participation !

Si les résultats montrent que la plupart des répondants font actuellement leurs courses dans les circuits « traditionnels » (supermarché, marché, commerçants), les achats chez le producteur semblent assez développés à Plessé (la moitié des répondants), peut-être grâce à la qualité et la diversité de l'offre existant sur la commune ? Les achats en AMAP restent quant à eux marginaux (10 % des répondants).

La perspective d'une offre de magasin de producteurs suscite l'intérêt, notamment pour les produits frais (62 % des répondants pour les légumes, 57 % pour la viande et les produits laitiers).

Les avis sont assez divers et partagés sur la forme que pourrait prendre ce magasin : un seul site centralisé à Plessé, une distribution ambulante, des points-relais pour le retrait de commandes... Si la perspective d'un accès facilité aux produits de nos productrices et producteurs locaux suscite un intérêt certain, il convient maintenant de travailler plus finement sur la forme de ce service pour répondre au mieux aux souhaits des habitantes et habitants et aux contraintes d'organisation des producteurs, tout en s'assurant que cette offre ne vienne pas concurrencer les commerces existants, mais plutôt apporter un service complémentaire qui participe au développement de l'activité économique et commerciale de la commune. Le travail va donc continuer avec les consommateurs et les producteurs ! Nous ne manquerons pas, suite à l'enquête, de solliciter les personnes intéressées pour suivre ce projet.

Retour sur la matinée greffage

Le samedi 23 avril, une petite équipe de passionnés s'est affairée autour du greffage des pommiers du nouveau verger communal, planté au Domaine de la Roche. Trois techniques de greffages ont été expliquées et réalisées : à l'anglaise, en fente et en couronne. Les greffons avaient été récoltés en janvier et mis en réserve jusqu'au jour du greffage. L'équipe a greffé des variétés différentes : la reinette des prés, la judin, la reinette grise du Canada et la chailleux. Elles ont ainsi été choisies pour une récolte étalée sur la saison et pour une bonne conservation. Nous allons maintenant pouvoir accompagner l'évolution de ce verger.



Le règlement de l'inventaire bocager

Le travail sur l'inventaire bocager se poursuit, et une ébauche du règlement bocager, sur les terres agricoles de la commune, a été réalisée après synthèse des éléments recueillis en réunion. Ainsi, les espaces boisés classés au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme et repérés aux documents graphiques doivent faire l'objet d'une préservation et d'une mise en valeur. Il s'agit de certains bois, forêts, parcs, arbres isolés, haies ou réseaux de haies, plantations d'alignements à conserver, à protéger ou à créer. Conformément à l'article L.113-2 du code de l'urbanisme, le classement interdit tout changement d'affectation ou tout mode d'occupation du sol de nature à compromettre la conservation, la protection ou la création des boisements. Il entraîne le rejet de plein droit de la demande d'autorisation de défrichement prévue au chapitre Ier du titre IV du livre III du code forestier. Les coupes et abatages d'arbres sont soumis à déclaration préalable (sauf dans les cas de dispense de cette demande d'autorisation prévu à l'article L. 421-4 du code de l'urbanisme).

Les aménagements légers de type liaison douce, agrès sportifs, bancs, panneaux de signalisation ou d'information, etc. sont autorisés au sein de l'EBC à la

double condition de :

- Être strictement nécessaires à la gestion et entretien de l'espace ou à l'agrément du public,
- Ne pas compromettre la conservation et la protection de la végétation arborée existante.

Ce classement sera vu et défini lors de la révision du PLU.

Le Comité Agriculture, Alimentation, Environnement et Biodiversité tient à remercier l'équipe de groupe de travail sur le bocage communal :

Rémi Beslé, Anthony Cabas, Emilie Hervochoch, Sarah Bolikowski, Christian Philippe, Laurent Thibault, Jean-Charles Vicet, Cécile Chérel, Jean-Paul Etrillard, Jean-Pierre Pelé, Jérôme Jousselin, Aurélie Mézière, Nolwenn Morice, Olivier Guindon, Olivier Bugel, Jean Chalet, Gilles Vannson, Magali Ouary.



Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office français de la biodiversité recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet.

NATURE DE L'INTERVENTION	DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX (DPT)	MESURES DE COMPENSATION
Entretien régulier de la haie : taille, élagage ou recépage	Sans DPT	Sans compensation
Recépage, conduite en taillis ou éclaircissage d'un bois/bosquet d'une surface totale inférieure à 4 ha.	Sans DPT	Sans compensation
Abattage d'un arbre non isolé (au sein d'une haie, d'un alignement d'arbres ou d'un boisement) pour des raisons phytosanitaires et /ou de sécurité	Sans DPT	Sans compensation
Abattage d'un arbre isolé	DPT	Compensation par la plantation d'un arbre ou d'une haie ou alignement d'arbres de 10 ml pour chaque arbre isolé supprimé
Suppression d'une haie ou d'un alignement d'arbres dans le but de réaliser un accès à une parcelle d'une largeur < 12 m	DPT	Sans compensation
Suppression d'une haie sur un linéaire supérieur à 12 ml ou pour une autre raison que la réalisation d'un accès à une parcelle	DPT	Compensation par la plantation d'une haie sur le territoire communal selon un ratio linéaire 2 : 1. Les fonctionnalités du linéaire replanté seront à minima équivalentes à celles du linéaire supprimé
Suppression d'un alignement d'arbres sur un linéaire supérieur à 12 ml ou pour une autre raison que la réalisation d'un accès à une parcelle	DPT	Compensation par la plantation d'un alignement d'arbres ou d'une haie sur le territoire communal selon un ratio linéaire 2 : 1. Les fonctionnalités du linéaire replanté seront à minima équivalentes à celles du linéaire supprimé
Suppression d'un talus nu	DPT	Compensation par la création d'un talus (qui peut être planté) sur le territoire communal selon un ratio linéaire 2 : 1. Les fonctionnalités du talus compensé seront à minima équivalentes à celles du talus supprimé
Défrichement/suppression, même partielle, d'un bois/bosquet d'une surface totale inférieure à 4 ha	DPT	Compensation par la plantation d'un boisement sur le territoire communal selon un ratio surfacique 4 : 1. Les fonctionnalités du boisement replanté seront à minima équivalentes à celles du boisement supprimé

Le mot de la Minorité

LES SENIORS DES HAMEAUX

Notre commune est vaste et sa population dispersée dans de nombreux villages et hameaux. Le vieillissement de la population et des habitations est au centre des préoccupations de notre groupe. Pouvoir vivre dans un logement adapté nous paraît prioritaire. S'il est souhaité, nous encourageons le maintien à domicile avec une aide à l'amélioration de l'habitat. Nous souhaitons ainsi que soit étudiée la mise en place d'un service dédié communal (avec l'aide d'un organisme conventionné), articulé en 3 étapes : diagnostic du logement, accompagnement administratif (pour identifier les aides notamment), voire une assistance à maître d'ouvrage (pour vérifier les devis des entreprises).

Au gré de nos échanges, de nombreux seniors nous ont exprimé leur envie de se rapprocher des centres-bourgs, notamment de Plessé-centre, pour bénéficier plus facilement de services de proximité. La construction de nouveaux logements en location, dédiés aux seniors, répond à un besoin. Des surfaces de 50 à 60 m² avec petit jardin sont privilégiées, avec bien évidemment des loyers accessibles. Des réserves foncières acquises ces dernières années par la Commune peuvent accueillir ces projets.

Des solutions hybrides nous paraissent également envisageables. Face à des logements devenus trop grands, il est permis d'imaginer une formule de colocation ou bien encore une mise en location partielle du logement actuel. Outre le bénéfice d'un complément de revenu pour le propriétaire, c'est aussi la possibilité d'accroître l'offre de logement sur la commune.

Mais l'habitat n'est pas uniquement constitué de quatre murs et d'un toit, aussi adapté soit-il. C'est aussi la vie quotidienne et le lien social. L'intégration de ces paramètres nous paraît fondamentale avec, par exemple, une mixité des générations, des offres d'activités, des parties communes au sein d'un groupe de logements...

À court terme, nous préconisons, pour les seniors plesséens qui le souhaiteraient, le lancement d'une campagne gratuite de diagnostic de leur logement afin d'évaluer précisément les enjeux. De même, nous souhaitons que le futur PLU (Plan Local d'Urbanisme), prévu pour 2023, puisse favoriser des projets de logements seniors.

Enfin, nous profitons de cet article pour saluer le travail des bénévoles de l'Association Mobilité solidaire. Chaque jour, ils permettent à des seniors de pouvoir se déplacer et ainsi se maintenir à leur domicile. Qu'ils en soient, une nouvelle fois, remerciés.

Si vous souhaitez nous apporter des suggestions sur ce thème ou d'autres, vous pouvez nous écrire à : plesse.solaire@gmail.com

Bel été à toutes et tous !

Le Groupe « Plessé, toujours solidaire et dynamique »

Eric Bellanger - Marie Calvez - Cécile Chérel - Bruno Lemaître - Julien Mével - Marie-Odile Poulin - Bertrand Rousseau



Programmation estivale à la Médiathèque

REMISE DU PRIX DES JEUNES LECTEURS SPECIAL BD, mercredi 29 juin à 16h30 : Les bibliothécaires dévoileront le lauréat de ce prix. Les participants sont invités à cette occasion à un petit goûter. Les 6 BD en lice seront à gagner lors d'un tirage au sort.

/!\ Fermeture exceptionnelle pour inventaire le jeudi 7 juillet



EXPOSITION DE PHOTOS DE JULIEN DHERVILLEZ, du 9 juillet au 6 septembre : « Isarien de cœur et Plesséen d'adoption, je suis né à Compiègne il y a 40 ans. Autodidacte, je suis tombé dans la photographie à l'âge de 16 ans un matin de Noël sans y avoir même pensé. Depuis j'aime passer des heures à déambuler avec mon boîtier, afin de capturer les petits détails qui nous entourent, retranscrire une émotion au moment de la prise de vue, figer un sourire, un regard, une expression, un paysage, bref la vie ! Amoureux de la photographie noir et blanc, j'ose aujourd'hui pour la première fois partager un petit morceau de moi et de ma vision du monde au travers de cette exposition ».



Photos : Julien Dhervillez



LES P'TITES ANIMATIONS DE L'ÉTÉ, du 8 juillet au 31 août :

- **Sacs « surprise »** : prêt de sacs au public, chacun contenant une sélection de 4 ou 5 documents. Chaque sac (70 en tout) aura le nom d'une variété d'arbres (en lien avec les animations de septembre).

- **Pêche à la ligne** : Organisée pour les enfants de moins de 12 ans, une pêche par enfant durant l'opération jusqu'à épuisement des lots. Les lots proviennent des cadeaux (poster, jeux à fabriquer) retirés des revues auxquelles la médiathèque est abonnée, des éditeurs contactés à cette occasion et les librairies-partenaires de la médiathèque. Les lots sont disposés dans une petite piscine gonflable parmi la décoration estivale.

En septembre, un temps fort autour des arbres

EXPOSITION ARBRES ET FORÊTS DE BRETAGNE, du 6 septembre au 1^{er} octobre : Retrouvez tout au long du mois de septembre l'exposition "Arbres et Forêts de Bretagne" produite par le Centre de l'Imaginaire Arthurien de Brocéliande, à la Médiathèque de Plessé. Cette exposition reprend quelques photographies d'Hervé Glot et Yvon Boëlle figurant dans le livre éponyme écrit par Marc Nagels et publié aux éditions Ouest-France. Ce livre sera disponible à la médiathèque à cette période.

CONFÉRENCE « LES ARBRES ET LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE : QUELLE FORÊT POUR DEMAIN ? », mardi 6 septembre à 20h30 : Il s'agit d'une conférence sur l'évolution prévisible de la forêt avec le réchauffement climatique (changement de répartition des espèces d'arbres avec disparition de certains et conquête de nouvelles zones pour d'autres) et présentation des facteurs de changement (stress hydrique, ravageurs). Enfin, des pistes pour préserver nos



forêts, leur pouvoir capteur de CO2, afin de bénéficier toujours d'une forêt en 2100 (variée en espèces d'arbres, adaptée aux conditions du moment et toujours riche en biodiversité).

LA BOBINE MYSTÈRE, mercredi 21 septembre à 15h : Projection d'un film pour les enfants sur les arbres. Séance familiale, à partir de 5 ans. Titre du film disponible auprès des bibliothécaires.

DES HISTOIRES AUTOUR DES ARBRES ET DE LA NATURE, le 24 septembre à 16h30 : Par l'association Lire pour toi, à partir de 4 ans. Les enfants et les parents/accompagnants découvrent et savourent des histoires autour des arbres et de la forêt. Stéphanie Picaud vous invite à passer un moment de lectures à voix haute, un moment de chansons et de jeux autour des livres.

Photo : Hervé Glot

COUPS DE  CULTURE

Les coups de cœur de Sylvie - Le Coudray

UN LIVRE : « Au revoir là-haut » de Pierre LEMAITRE

En novembre 1919, deux rescapés des tranchées, l'un dessinateur de génie, l'autre modeste comptable, décident de monter une arnaque aux monuments aux morts. Dans la France des années folles, l'entreprise va se révéler aussi dangereuse que spectaculaire...

/ Disponible à la médiathèque

UNE BANDE-DESSINÉE : « Le bal des folles » de Victoria Mas

Dans les années 1880, Eugénie est une jeune fille radieuse et passionnée. Elle possède un don unique : elle est capable d'entendre et de voir les morts. Mais lorsque sa famille le découvre, elle est envoyée à la clinique neurologique de La Pitié Salpêtrière. L'éminent professeur Jean-Martin Charcot y dirige notamment le « service des hystériques ». Eugénie ne peut s'échapper...

/ Disponible à la médiathèque

UNE CITATION : « Apprendre d'hier, vivre aujourd'hui, espérer pour demain... » - Albert EINSTEIN

Pour apporter une petite touche d'espoir dans la grisaille.

Les coups de cœur de Thelma - Plessé

UN LIVRE : « Le Prince cruel » de Holly Black

Jude a 17 ans et vit à la Haute Cour de Domelfe dans le royaume de Terrafæ. Enlevée au monde des mortels lorsqu'elle n'était qu'une enfant et élevée avec ses sœurs parmi les puissants, elle a appris à se protéger des sortilèges et à se battre à l'épée. Ce roman parle de magie, fantastique, de batailles, d'amour et il y a de l'action, c'est pourquoi je l'ai beaucoup apprécié. C'est un livre plein de rebondissements qui transporte ses lecteurs dans un autre monde, qui les fait rêver, et naviguer vers de nouveaux horizons.

/ Disponible à la médiathèque

UN FILM : « Shutter Island » de Martin Scorsese

En 1954, une meurtrière, extrêmement dangereuse, placée en centre de détention psychiatrique disparaît sur l'île de Shutter Island. Deux officiers du corps fédéral des marshals, Teddy Daniels et Chuck Aule, sont envoyés sur place pour enquêter. Très vite, Teddy Daniels comprend que le personnel de l'établissement cache quelque chose. Seul indice dont il dispose : un bout de papier sur lequel est griffonnée une suite de chiffres entrecoupée de lettres... Je l'ai adoré parce que c'est un film où trône le suspens du début à la fin du film, il est extrêmement fidèle au livre (que j'ai lu) et je trouve cela d'autant plus intéressant donc je vous le recommande.

/ Disponible à la médiathèque

UNE CITATION :

« Sois heureux avec rien et tu seras heureux avec tout ».



Si vous souhaitez vous aussi nous parler de vos dernières découvertes culturelles, contactez-nous par mail : clemence.menager@mairie-plese.fr

Agenda

Le calendrier des fêtes - saison estivale 2022

DATE	MANIFESTATION	ORGANISATEUR	LIEU
JUIN			
Samedi 25 juin	Kermesse de l'école de la Ronde Kermesse de l'école du Coudray	APE de la Ronde APE du Coudray	La Roche Préau du Pont-Rialland - Le Coudray
Mercredi 29 juin	Remise du prix des jeunes lecteurs spécial BD + goûter	Médiathèque	Médiathèque
Judi 30 juin	Chants révolutionnaires	La Distri'	La Distri'
JUILLET			
Samedi 2 juillet	Forum des associations Kermesse & vide-grenier de l'école Sainte-Marie	Commune de Plessé OGEC du Dresny	Complexe sportif Petit Breton Préau du Pont de l'Arche - Le Dresny

+ Collecte de sang le jeudi 30 juin de 16h30 à 19h30 à la salle polyvalente, par l'Association des donneurs de sang Plessé/Guenrouët

Dimanche 3 juillet	Marché de l'été + crieur public Kermesse de l'école Notre-Dame Portes ouvertes de la Ferme de Cécile (10h-13h30)	Commune de Plessé APE Notre-Dame Commune de Plessé	Place du Lion d'Or Étang de Buhel Le Clos de la Monnière - Le Coudray
Mardi 5 juillet	Bar tapas	Lâche tout	23 rue de la Touche
Mercredi 6 juillet	Spectacle "Le Mal Adroit"	En Mémoire d'Eux	Ferme de la Piardièrre
Vendredi 8 juillet	Portes ouvertes de la Ferme des 7 chemins	Commune de Plessé	Le Bas-Gué
Du 8 juillet au 31 août	P'tites animations de l'été (sacs "surprise", pêche à la ligne)	Médiathèque	Médiathèque
Du 8 au 10 juillet	Festival "Nos histoires"	La Distri'	La Distri'
Les 8 et 9 juillet	Loto	Courir à Plessé	Complexe sportif Petit Breton
Du 9 juillet au 6 septembre	Exposition photo - Julien Dhervillez	Médiathèque	Médiathèque
Dimanche 10 juillet	Tour de calèche	Commune de Plessé	Étang de Buhel
Mardi 12 juillet	Soirée de l'été - Concert de LGDM	Commune de Plessé	Étang de Buhel
Mercredi 13 juillet	Spectacle de clown "Mister Pat"	En Mémoire d'Eux	Ferme de la Piardièrre
Jeudi 14 juillet	Soirée jeux	La Distri'	La Distri'
Vendredi 15 juillet	Festival les Alentours - Concert de Daniel Waro	À la Zim	Ferme des 7 chemins
Dimanche 17 juillet	Osvaldo Carne - tango argentin	Commune de Plessé	Saint-Clair - Guenrouët
Lundi 18 juillet	Portes ouvertes du Stock Armoricaïn	Commune de Plessé	4, rue Michel Manoll
Jeudi 21 juillet	Pêche à la ligne	Commune de Plessé	Étang de Buhel
Du 21 au 24 juillet	Festival "Refaïtes-les rire"	En Mémoire d'Eux	Espace culturel René Havard + Buhel
Samedi 23 juillet	Feu d'artifice et feu de la Saint-Jean	Comité des fêtes	Étang de Buhel
Dimanche 24 juillet	Marché de l'été + spectacle "Mise en boîte"	Commune de Plessé	Place du Lion d'Or
Les 24 et 25 juillet	Fête des courses	Société des courses	Hippodrome de Fresnay
Mardi 26 juillet	Soirée concert Dalès + Faun Fable	Lâche tout	23, rue de la Touche
Jeudi 28 juillet	Pêche à la ligne Atelier cuisine	Commune de Plessé Jardin de Pirouette	Étang de Buhel Jardin de Pirouette
Vendredi 29 juillet	Festival les Alentours - Concert Socalled + Les Frères Paranthoën	À la Zim	Ferme des 7 chemins
Samedi 30 juillet	Concert - Lily Harvest	En Mémoire d'Eux	Ferme de la Piardièrre
Dimanche 31 juillet	Vide-grenier	ESDP et Société des courses	Hippodrome de Fresnay

AOÛT

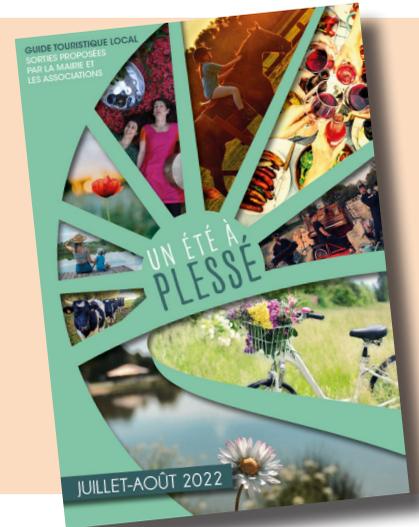
Mardi 2 août	Bar tapas + spectacle "PS : dites-moi si vous êtes encore fâchés"	Lâche tout	23, rue de la Touche
Jeudi 4 août	Atelier cuisine	Jardin de Pirouette	Jardin de Pirouette
Vendredi 5 août	Festival les Alentours - Concert Canzoniere Grecanico Salentino	À la Zim	Ferme des 7 chemins
Samedi 6 août	Spectacle de magie "Jazz le magicien" Loto	En Mémoire d'Eux Foyer de l'amitié	Ferme de la Piardièrre Complexe sportif Petit Breton
Dimanche 7 août	À dimanche sur le canal	Communes de Guenrouët et Plessé	Port de Saint-Clair
Jeudi 11 août	Pêche à la ligne Atelier cuisine	Commune de Plessé Jardin de Pirouette	Étang de Buhel
Vendredi 12 août	Soirée de l'été - Conte "Le Figuier fugueur"	Commune de Plessé	Préau du Pont de l'Arche - Le Dresny
Samedi 13 août	Initiation sculpture sur ballon avec la C ^{ie} Graine d'Art	En Mémoire d'Eux	Ferme de la Piardièrre
Jeudi 18 août	Pêche à la ligne	Commune de Plessé	Étang de Plessé
Samedi 20 août	Concert	En Mémoire d'Eux	Ferme de la Piardièrre
Dimanche 21 août	Marché de l'été + Chorale De Si De La Tour de calèche	Commune de Plessé Commune de Plessé	Place du Lion d'Or Étang de Buhel
Vendredi 26 août	Portes ouvertes de la Ferme des 7 chemins	Commune de Plessé	Le Bas-Gué
Dimanche 28 août	Marché de l'été + Motu Hoa	Commune de Plessé	Place du Lion d'Or

SEPTEMBRE

Mardi 6 septembre	Bar tapas Conférence "Les arbres et le réchauffement climatique"	Lâche tout Médiathèque	23, rue de la Touche Médiathèque
Du 6 septembre au 1 ^{er} octobre	Exposition "Arbres et forêts de Bretagne"	Médiathèque	Médiathèque
Vendredi 9 septembre	Fête de Village	Commune de Plessé	Bourg de Plessé
Dimanche 11 septembre	Balade gourmande Exposition de véhicules anciens et animations au profit du Téléthon	Anim'Dresny Les Vieux Pistons	Préau du Pont de l'Arche - Le Dresny Étang de Buhel
17 et 18 septembre	Journées du Patrimoine	Commune de Plessé	-
Mercredi 21 septembre	La Bobine Mystère	Médiathèque	Médiathèque
Samedi 24 septembre	Exposition de véhicules anciens Des Histoires autour des arbres et de la nature	Amicale des Pompiers Médiathèque	- Médiathèque

Découvrez le guide de l'été à Plessé

Avec ce numéro de la Gazette, vous trouverez la brochure « un été à Plessé », programme conçu par le comité Economie Tourisme Attractivité et le comité Vie Associative et Citoyenne, Sport & Culture, auquel s'additionnent les nombreuses manifestations des associations. L'idée est de faire de Plessé une destination touristique pour ses habitants et ceux des communes voisines. « Un été à Plessé » conjugue plaisir et respect de l'environnement. En consommant des produits locaux achetés chez les producteurs, au marché et dans les commerces, en se restaurant et se désaltérant dans les cafés et restaurants, en se déplaçant à pied, à bicyclette, à cheval sur nos jolis chemins et petites routes, on prend du bon temps sans trop impacter l'environnement. Alors que chacun et chacune profite de l'étang de Buhel, du canal, des sports et loisirs proposés sur la commune et de son programme estival !



Associations

DU 21 AU 24 JUILLET 2022 | PLESSE

3^È ÉDITION
FESTIVAL
de l'humour
REFAIS LES RIRE

SPECTACLES
 1 SENIORS
 1 ENFANTS
 4 TOUT PUBLIC

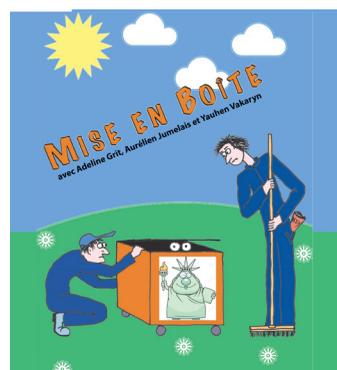
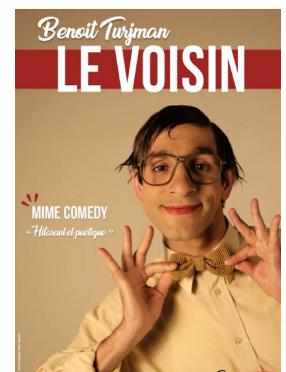
En MÉMOIRE

ARTS VIVANTS
 SPECTACLES, CHANSON, HUMOUR ET BONNE HUMEUR
que du bonheur !

Un été chaud bouillant pour les petits et les grands !

Du 21 au 24 juillet, en collaboration avec l'association plesséenne Sylzelle, notre association En Mémoire d'Eux présentera la 3^{ème} édition du festival de l'humour "REFAIS-LES RIRE". 6 spectacles sont proposés tous aussi hilarants les uns que les autres. Cette année encore, nous comptons sur l'engouement des spectateurs et leur générosité car l'accès aux spectacles sera libre avec sortie "au chapeau". Parallèlement, nous mettons en place des animations d'été au camping de la Ferme de la Piardière, les rendez-vous auront lieu à 17h et l'accès sera également libre avec sortie "au chapeau".

Retrouvez toute notre programmation sur notre site internet : enmemoiredeux.com



Rejoignez l'Outil à Plessé

C'est un regroupement de bénévoles (retraités ou pas), qui initient les enfants de 9 à 14 ans à toutes sortes d'activités et de métiers manuels : jardinage, menuiserie, mécanique, couture, électricité, plomberie, cuisine, carrelage, métallerie, aéromodélisme, couverture, arts plastiques... Nous transmettons notre savoir-faire dans des ateliers, avec de vrais outils, tous les mercredis après midi de 14h30 à 16h30, au Domaine de la Roche. 17 enfants sont accueillis tous les mercredis actuellement. Pour la rentrée de septembre 2022, nous sommes à la recherche de nouveaux référents pour étoffer nos ateliers actuels, ou en créer d'autres (suivant vos compétences).

Merci de nous contacter au 06 83 16 79 59 ou loutilaplesse@gmail.com



Venez visiter la Chapelle de Carheil

L'A.C.C.P (Association des Amis de la Chapelle de Carheil-Plessé) a eu le plaisir fin Juillet 2021 de recevoir le Père Hervé Rabel, membre et coordonnateur de l'Association des Amis du Musée Louis Philippe du Château d'EU, en Normandie, et de lui présenter pour la première fois la Chapelle de Carheil. Heureuse conséquence de cette visite, deux pages de leur journal annuel national (Numéro 29 « Automne-Hiver 2021-2022 »), sont consacrées à ce que l'on peut considérer comme l'un des patrimoines culturels et historiques essentiels dans la commune et dans la Région de Redon Agglomération. L'association, située au Château d'EU, appuie ses activités sur deux approches spécifiques liées au règne de Louis Philippe 1^{er} :

- Le recensement dans l'ensemble de la France de tous les monuments relatifs à son histoire ainsi qu'à leur rénovation et leur préservation
- L'Acquisition réelle, éventuelle et en perspective de tous les éléments écrits ou objets se rapportant à la famille d'Orléans.

La raison d'être de l'ACCP est de valoriser notre patrimoine et donner envie à nos concitoyens de le découvrir ou de le redécouvrir surtout après ses travaux de restauration effectués dans ces deux dernières années (menés par l'A.S.L., gestionnaire du Domaine de Carheil, accompagné par notre association). Ce lieu s'oriente également vers des ouvertures culturelles, notamment via des concerts et des expositions. Les membres de l'ACCP sont à la disposition des Plesséens pour leur ouvrir La Chapelle Royale à leur demande ; pour cela, n'hésitez pas à contacter :

Patrick Charbonnet : 06 88 48 18 54 / Noëlle Martin : 06 76 65 36 43 / André Bachelot : 06 66 63 72 29



Des nouveautés du côté de LÂCHE TOUT

Notre association vous réserve en effet quelques surprises cette saison estivale. Pour commencer, nous reprenons les BAR-TAPAS qui auront lieu tous les premiers mardis du mois. Plusieurs concerts sont prévus ainsi que du théâtre, tout cela accompagné par une vente à la ferme qui passe au mardi de 17h à 19h. Celle-ci accueille de nouveaux produits : la bière de Lâche tout, les légumes de la ferme des petits oignons, les œufs de la ferme de l'orée des bois, les poulets de Farinet (sur commande), les fromages et yaourts de brebis de la ferme de l'Aiguille, consoude et prochainement du miel. Tout ceci complété par du pain de Lâche tout sur commande (avant lundi soir au 07 49 34 58 33), le jus de pomme des jardins de Pirouette et les savons d'Anaïs. Une soirée concert sera organisée le mardi 26 juillet avec le groupe Dalès (musique instrumentale et narrative) et le groupe Faun Fable (folk). Enfin, le mardi 2 août pendant le bar tapas, il y aura un spectacle sur le thème de la famille avec la compagnie "Les enfants de ta mère", à partir de 8 ans pour toute la famille.

Vous pouvez retrouver nos évènements et informations sur la page Facebook « Lâche tout », nous contacter au 07 49 34 58 33 ou nous rencontrer sur nos ventes les mardis au 23 rue de la Touche, Plessé.



La fête des courses est de retour !

Après un temps mort de deux ans, lié à la pandémie, les traditionnelles courses reviennent enfin à Plessé ! Ce rendez-vous festif et familial prendra place sur l'hippodrome de Plessé le dimanche 24 juillet à partir de 14h. Petits et grands, venez aux courses et amusez-vous ! Au village des enfants, toutes les animations sont gratuites : baptême de poney, maquillage, structure gonflable géante et de nombreux jeux, barbe à papa et goûter offert. Des cadeaux pour tous les enfants, des animations gratuites pour toute la famille, et pour les plus grands, plein de lots à gagner grâce aux tirages de la seconde chance après chaque course. Le lendemain, lundi 25 juillet, vous pourrez également retrouver les courses hippiques. Ne manquez pas ce rendez-vous !

Plus d'infos sur www.fetedescourses.fr



Plesséole labellisé !

Plesséole, porteur du projet de parc éolien citoyen vient de recevoir le label Énergie Partagée qui distingue les projets répondant aux quatre piliers d'un projet citoyen :

- Ancrage local et démocratique
- Gouvernance transparente
- Finalité non spéculative
- Cohérence écologique

Comité de suivi du projet éolien, pourquoi pas vous ?

Cette qualité de projet a été reconnue dans la délibération de soutien au projet de parc éolien de la municipalité votée le 10 novembre 2021. Cette décision est assortie de strictes conditions de mise en œuvre dont l'élaboration d'une charte posant le cadre d'une démarche d'information et de concertation exemplaires, ainsi que d'un suivi sanitaire et environnemental exigeant.

Un comité de suivi sera ainsi créé pour rendre la communication au quotidien la plus transparente possible. Le rôle de ce comité sera de suivre l'avancement du projet durant la phase de développement et de construction. Il sera aussi chargé de vérifier et de suivre la mise en œuvre de la charte par Plesséole. Il sera composé de :

- 3 représentants de la municipalité désignés par le conseil municipal
- 3 éleveurs riverains
- 6 citoyens de Plessé dont 3 riverains
- 3 membres de Plesséole

La désignation des membres composant ce comité sera faite conjointement entre la municipalité et Plesséole. Les réunions seront trimestrielles pendant le développement. La municipalité ou Plesséole pourra demander des réunions supplémentaires en cas de besoin. Le comité de suivi pourra poursuivre son action après la mise en service du parc. **Si vous êtes intéressé, la municipalité et Plesséole vous invitent à vous faire connaître en mairie ou auprès de Plesséole (vannsongilles@yahoo.fr)**



Notre projet de production
d'énergie renouvelable

Plesséole

a reçu le label **Énergie Partagée**





Fait à :

Nantes

Le :

29 06/22

Il distingue la qualité et l'exemplarité de sa démarche.



Le Tennis Club de Plessé continue sa progression avec une centaine d'adhérents

Concernant le championnat hiver, l'équipe Sénior 1 Hommes accède au niveau pré-régional, l'équipe 2 accède à la division 2 départementale, les équipes 3 et 4 continueront la saison prochaine en division 3 départementale. Chez les +35 ans, l'équipe 1 monte en division 2 et les équipes 2 et 3 resteront en division 3. Chez les Dames, l'équipe Sénior évoluera en pré-régionale, et l'équipe + 35 ans se maintient en Régionale 2. 3 équipes garçons 15/16 ans participaient également au championnat hiver et ont bien figuré dans leur championnat respectif. Plusieurs joueurs ont commencé la compétition et font preuve de beaucoup de motivation. Ils ont pu intégrer les 7 équipes adultes inscrites pour le championnat de printemps. Le prochain tournoi open se déroulera du 15 septembre au 8 octobre 2022. Nous espérons le même succès que lors des précédentes éditions, 117 joueurs ayant participé au tournoi de septembre 2021, ce qui a représenté 178 matchs. Nous vous y attendons pour encourager les joueurs et partager des moments conviviaux.

Nous serons présents au Forum des Associations qui se déroulera le 2 juillet pour les inscriptions, les réinscriptions et la possibilité d'essayer le tennis. Vous pourrez également venir vous inscrire pour la prochaine saison 2022-2023 lors des permanences : mercredi 31 août de 16h à 20h et samedi 3 septembre de 10h à 13h à la salle de Tennis.

Du sport adapté au Carheil Tennis Club

Le 30 avril, le Carheil Tennis Club, avec le soutien du CDSA 44, a accueilli le championnat interdépartemental de Para Tennis de Sport Adapté. Celui-ci était qualificatif pour le régional, se déroulant à Sainte Luce prochainement, puis au championnat de France qui aura lieu à Bar-Le-Duc. Nous rappelons que Carheil Tennis Club a une section Sport Adapté qui permet aux personnes souffrant d'un handicap mental et/ou psychique de pratiquer chaque mardi à 17h30 du tennis adapté.

Les bénévoles du club Céline, Anne-Marie et Olivier ont pu arbitrer les matchs. Le Président du club André Bachelot et Christelle Arnaud responsable de la section SA et élue du CDSA 44 ont procédé à la remise des médailles fournies par le CDSA 44 représenté aussi par Christian Loirat. Ce fut une belle réussite sportive pleine de partages, avec le plaisir de la découverte de la différence. Nous tenons à remercier l'ASL de Carheil pour le prêt des installations, la mairie pour son soutien dans nos projets, et l'usine Cristalline (Alma) de Guenrouët pour le don des bouteilles d'eau.

**Pour tout renseignement,
contactez Christelle Arnaud : 06 79 14 11 32**



Découvrez les danseuses de Motu Hoa

Motu Hoa, association de danse Polynésienne, fête ses 9 ans d'existence ! Cette année encore, nous avons accueilli 10 danseuses juniors et 13 adultes, nous avons multiplié les cours (2 par semaine les mardi et vendredi). Même si l'année de cours de danse se termine, vous avez toujours la possibilité de venir nous voir cet été. Nous serons présentes au marché couvert de Plesse le 28 août ; ainsi qu'au Festival Polynésien le 4 septembre à Saint-Julien-de-Concelles (44). Nous vous donnons aussi rendez-vous le 2 juillet au forum des associations de Plessé où vous aurez toutes les informations concernant la nouvelle saison de danse 2022/2023. Nous vous y attendons avec impatience pour vous faire partager notre passion.

**Pour plus d'information : motuhua-plesse.association@laposte.net - 06 03 61 33 73 -
Motuhua.plesse sur Facebook**



Appel à bénévoles pour l'ATRE

L'association ATRE est une structure d'insertion par l'activité économique basée à Blain. Notre rôle est d'aider les demandeurs d'emploi de longue durée à retrouver un emploi pérenne en leur proposant des missions régulières ou ponctuelles dans des secteurs variés auprès de particuliers, associations, collectivités et entreprises. En parallèle, ils bénéficient d'un accompagnement professionnel et personnalisé.

En 2021, ATRE c'est :



- 20 300 heures réalisées dont 386 heures sur la commune soit 2% de l'activité de ATRE
- 433 000 € de chiffre d'affaires
- 31 sorties positives (CDI, CDD, contrat aidé, stage, formation) dont 14 en emplois durables
- 83 salariés dont 50 nouveaux
- 280 donneurs d'ordre dont 105 nouveaux

En 2022, l'association poursuit sa réflexion sur son développement, et a pour projet de :

- Mettre en place une gestion des compétences de ses salariés pour répondre toujours mieux aux besoins du territoire
- Renforcer le partenariat avec les collectivités et les entreprises locales
- Favoriser la mobilité des salariés par l'achat de vélos électriques

Que vous soyez à la recherche d'un emploi ou que vous ayez besoin d'une mise à disposition de personnel pour vos travaux d'intérieur et d'extérieur, nous sommes là pour répondre à votre besoin.

D'autre part, l'association recherche des bénévoles qui ont la fibre sociale et qui souhaitent s'impliquer dans la vie et le pilotage de l'association en apportant leurs connaissances et/ou compétences notamment dans l'un des domaines suivants : administratif, comptabilité, juridique, commercial. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à nous contacter.

02 40 79 19 88 - accueil@atre44.com - www.atre44.com

La Mission locale : l'accompagnement des 16-25 ans



La Mission locale du Pays de Redon et de Vilaine vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches. Elle intervient dans des domaines aussi variés que la recherche d'emploi, l'accès à une formation, la découverte de métiers. Elle peut aussi vous apporter une aide dans vos démarches de santé, de logement, de déplacement. Vous pouvez aussi y trouver un soutien financier pour vos projets. C'est

également un bon moyen de rencontrer d'autres jeunes comme vous au travers notamment des différentes actions qu'elle propose (culture, loisirs, sports) ainsi que celles de ses partenaires.

Chaque conseiller intervient sur un territoire et est disponible pour vous. Pour la commune de Plessé, Jonathan Lopez est en permanence à la mairie et est joignable au 02 99 72 19 50.

LE CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE

Depuis le 1^{er} Mars 2022, le Contrat d'Engagement Jeune est mis en place par la Mission locale : c'est un parcours entièrement personnalisé, qui peut durer de 6 à 12 mois en fonction du profil du jeune, et qui a pour objectif de l'aider à trouver un emploi et à gagner en autonomie. En bref, le CEJ s'appuie sur les réussites de la Garantie Jeunes.

Quand les jeunes rentrent en Contrat d'Engagement Jeune, ils bénéficient de :

- Un accompagnement avec un conseiller dédié qui suit chaque jeune tout au long de son parcours
- Un programme composé de différents types d'activités à raison de 15 à 20 heures par semaine
- Une allocation pouvant aller jusqu'à 500 euros par mois si les jeunes en ont besoin pour pouvoir suivre leur programme dans de bonnes conditions.

PROJET CONTACT

Le projet CONTACT continue et est prolongé jusqu'en 2023. À travers celui-ci, il s'agit d'aller vers les jeunes de 16 à 29 ans qui ne connaissent pas encore l'offre de services de la Mission locale ou qui n'osent pas venir vers nos services. Ainsi, notre équipe dédiée se déplace sur l'ensemble des communes pour rencontrer les jeunes et les partenaires. Elle peut aussi intervenir à la demande.

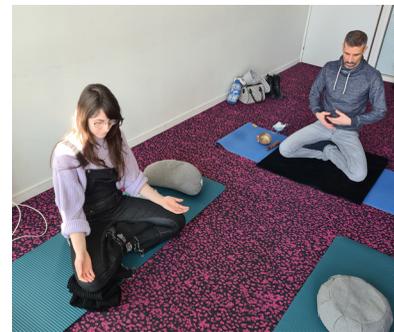
LA SANTÉ À LA MISSION LOCALE

L'offre de santé bien-être a été développée ces derniers mois : soutien psychologique, ateliers méditation, ateliers sophrologie, sports, permanence d'une médecin généraliste, permanence d'une Consultation Jeune Consommateur (CJC). Un ambassadeur santé peut accompagner physiquement les jeunes dans les démarches de prévention et d'accès au soin. Aides financières possibles pour la prise en charge de frais santé ou mobilité non remboursés.

La Maison des adolescents de Loire-Atlantique assure une permanence le mardi pour les jeunes de 11 à 21 ans qui ont besoin d'échanger sur le stress, les relations familiales, la scolarité...

Nous sommes au service de l'ensemble des jeunes du territoire !

N'hésitez pas à parler de la Mission locale autour de vous... et suivez-nous sur les réseaux : Facebook, LinkedIn, Instagram, Twitter et YouTube.



Pas encore inscrit(e) ? Pour bénéficier de nos services, c'est simple : appelez-nous au 02 99 72 19 50 ou inscrivez-vous sur notre site www.ml-redon.com



Particuliers,
collectivités,
entreprises...

Osez l'autopartage

www.osecar.fr



Pour une mobilité plus durable et la réduction de notre empreinte énergétique, **le service Osecar** vous permet de mettre à disposition votre ou vos véhicule(s) au sein d'une flotte partagée ou d'utiliser vous-même l'autopartage.



Redon Agglomération et Pays de Pontchaâteau - Saint-Gildas-des-Bois

07 89 31 03 17
osecar@enr-citoyennes.fr

Énergies citoyennes
en Pays de Vilaine
association



MEMO PLASTIQUE

Comment trouver des alternatives au plastique ?

Pour ne plus utiliser les :

Emballages, barquettes

Pots de yaourts, sachets individuels pour les goûters, gourdes de compote...

Bouteilles d'eau et briques de lait

Cellophane, aluminium, boîtes en plastique

Pailles et sachets

Sacs à usage unique

Bidons de lessive & d'adoucissant, bouteilles de gel douche & de shampoing

Brosses à dents, cotons, cotons-tiges & lingettes, serviettes & tampons hygiéniques, couches

On peut opter pour :

Acheter les aliments en vrac/au détail, en amenant ses propres récipients et bocaux, aller chez les commerçants locaux qui utilisent du papier.

Réaliser soi-même les yaourts, crèmes dessert, compotes, goûters maison... Choisir des gourdes réutilisables.

Filter l'eau du robinet (charbon, billes d'argile), acheter l'eau par bidons de 8L, utiliser des gourdes. Acheter le lait à la ferme dans un bidon en fer bu dans une bouteille en verre.

Conserver les aliments avec des charlottes en tissu, du film recouvert de cire d'abeille ou dans des contenants hermétiques en verre.

Utiliser des pailles en inox ou bambou, des boules ou pailles à thé en inox.

Toujours emmener avec soi des sacs en tissu ou des paniers en osier.

Acheter des savons et shampoings solides ou les fabriquer maison, tout comme la lessive et l'adoucissant. Il existe des recettes très simples.

Remplacer par une brosse à dents en bambou avec tête amovible, des carrés de tissus éponge, un cure-oreille en bois ou plastique recyclé, des culottes ou serviettes menstruelles, des couches lavables.

*Et toi, combien de ces solutions utilises-tu au quotidien ?
Connais-tu d'autres idées et alternatives au plastique ?
N'hésite pas à en parler autour de toi !*

